

# CONSTITUER UN DOSSIER

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER :

- dernier avis d'imposition
- RIP ou RIB
- numéro de sécurité sociale
- certificat médical pour les personnes de moins de 65 ans

## TARIF :

La **redevance mensuelle** est prélevée le **15 du mois suivant**. Elle est répartie en 7 quotients dans l'échelle des tarifs suivants :

Communes non conventionnées de 18,50 € à 36,50 €.

[Communes conventionnées de 11 € à 29 €.](#)

Prendre contact avec l'association aux heures d'ouverture ou consulter le site internet, rubrique : service en ligne, formulaires.

Agrément simple pour déduction fiscale N° : N/211209/A/003/S/031 du 23 décembre 2009.

## LISTE DES COMMUNES CONVENTIONNÉES :

Chamblat - Colombier - Commentry - Désertines - Domérat - Estivareilles - Haut-Bocage (Givarlais - Louroux Hodement - Maillet) - Huriel - Hyds - La Chapelaude - Lavault Ste Anne - Malicorne - Marcillat en Combraille - Montluçon - Nérès les Bains - Prémilhat - Quinssaines - Saint Angel - Saint Victor - Teillet Argenty - Vallon en Sully - Vaux - Villebret - Villefranche d'Allier .

**DELTA REVIE 03** intervient sur toutes les communes de l'Allier, ainsi que les communes limitrophes des départements du Puy de Dôme (63), de la Creuse (23) et du Cher (18).



## NOTRE MISSION

L'association **DELTA REVIE 03** vous propose des solutions de **Téléassistance** téléphonique pour permettre le **maintien à domicile**.

La mission de **DELTA REVIE 03** est d'apporter des solutions d'**Assistance**, d'**Aide** et d'**Accompagnement** adaptées à la situation de chacun.

Pour cela, elle évalue le besoin et recherche la solution adéquate :

- ☞ Recherche du dispositif technique approprié à la personne.
- ☞ Mise en place de la solution de téléassistance correspondante 7j/7 et 24H/24.
- ☞ Mise en service du dispositif à domicile avec formation de l'utilisateur et/ou des proches.
- ☞ Maintenance garantie 7j/7.
- ☞ Maintenir un lien social grâce à des appels réguliers dits « appels de courtoisie » d'une équipe de permanentes bénévoles.

**DELTA REVIE 03** assume un service de téléassistance qui a pour but d'**assurer une mise en contact en cas de danger**. Ce n'est en aucun cas un service de secours, domaine réservé aux services spécialisés officiels. ( Tel que S.A.M.U, Sapeurs-Pompiers, Police, Gendarmerie ou tout autre intervenant privé habilité. )

**29 avenue Jules Ferry - 03100 Montluçon**

**☎ : 04.70.29.23.32**

E-mail : [contact.deltarevie@gmail.com](mailto:contact.deltarevie@gmail.com)

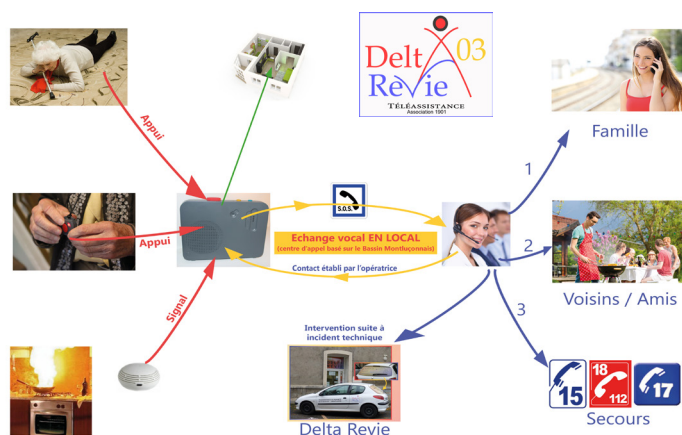
Site internet : [www.deltarevie03.com](http://www.deltarevie03.com)

**OUVERT :**

du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

le vendredi de 8h30 à 11h30

**FERMÉ :** le vendredi après-midi



## NOS PRESTATIONS

**DELTA REVIE 03** met à la disposition de toute personne souhaitant un service sécurisant dans le cadre du **maintien à domicile** un **service de téléassistance**.

Pour cela, **DELTA REVIE 03** propose la mise en place d'un réseau téléphonique permettant une mise en contact avec une centrale téléphonique et un correspondant. Ce système téléphoniquement autonome, dit « de base », correspond à ce que l'on connaît sous le vocable « **interphone** », c'est-à-dire, un **contact direct, vocal et instantané** avec les deux interlocuteurs.

**DELTA REVIE 03** fournit les matériels nécessaires, assure leur maintenance et la permanence d'écoute. Un **contrat de mise à disposition** des matériels du système de « base » lie le demandeur, qui devient alors « l'abonné » et **DELTA REVIE 03**.

Une **participation mensuelle** est alors fixée **selon les revenus de « l'abonné »**. Pour chaque **prestation supplémentaire** ( détecteur de fumée, poire d'appel, poussoir handicap ), un **avenant** est systématiquement **signé**.

Le système de téléassistance est soumis à un **contrôle permanent et automatique** par voie informatique. Toute intervention est exécutée par le **personnel qualifié de l'association**.

« Des **appels de courtoisie** » sont régulièrement passés avec tout « abonné » qui, lors de la signature du contrat initial, a souhaité user de cette possibilité.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

**Portez votre bouton d'alerte en permanence** lorsque vous êtes chez vous. Ne l'emportez pas hors de votre domicile car vous risquez de le perdre ou de le détériorer. A plus de **150 mètres** vous ne serez plus sécurisé.

Si vous vous levez **la nuit, prenez le avec vous**, les chutes de nuit sont les plus fréquentes.

Lorsque vous faites votre toilette, prenez votre douche ou votre bain, gardez **vos bouton d'alerte** sur vous, celui-ci est **étanche**.

- 1. Urgence** : l'abonné appuie fermement sur le bouton d'alerte jusqu'à l'activation de la diode rouge.
- 2. Transmission** : l'alarme est immédiatement transmise à notre station de téléassistance.
- 3. Levée de doute** : par interphonie ou téléphone, notre opérateur effectue une levée de doute.
- 4.** Selon la situation et/ou les consignes, **l'opérateur déclenche soit le contact de la famille ou des voisins, soit les secours les mieux adaptés.**

## LES ÉQUIPEMENTS PROPOSÉS



### UN SYSTÈME DE BASE :

Un **central**, équipé d'un système d'interphonie permettant de **vous mettre en relation avec notre centrale d'écoute**.

Un **bouton d'alerte**, muni d'une pile permettant d'**actionner à distance le central**, dans les limites de la portée radio. Il peut être porté en **bracelet** ou en **collier**.

C'est un système équipé d'une carte SIM et **ne se branchant que sur le courant**.

## LES OPTIONS



### LE POUSSOIR HANDICAP :

C'est un **bouton poussoir** (de 6,4 cm de diamètre), en lieu et place du bouton d'alerte pour les **personnes fortement handicapées**. Il peut se poser à proximité sur un **support stable**, permet par une **pression verticale de déclencher le dispositif d'alerte**.



### LE DÉCLENCHEUR POIRE D'APPEL :

Celui-ci est **installé près ou au-dessus du lit**, il est utilisé par les personnes alitées ou les personnes handicapées.

### LE DÉTECTEUR DE FUMÉE:

Légalement **obligatoire depuis le 8 mars 2015**, le dispositif de détection de fumée proposé par **DELTA REVIE 03** remplit les conditions suivantes:

→ Il est **agréé AFNOR et C.E.**

→ Il est **relié au transmetteur** et lors de son déclenchement, la mise en contact avec le chargé d'écoute de la plateforme téléphonique est automatique.

→ Il est **installé par le personnel technique de DELTA REVIE 03**.

→ La **maintenance** du dispositif est **prise en charge par DELTA REVIE 03**.  
(option payante : 20€ à l'installation, puis 2€ mensuel.)



### LE DEUXIÈME MÉDAILLON :

Lorsqu'il y a un cohabitant, nous pouvons également équiper d'un médaillon la seconde personne. C'est **GRATUIT** !



### LA GESTION DES CLÉS :

Possibilité d'achat d'une boîte à clés sécurisée. (H 14,6 x L 10,6 x P 5).  
La pose n'est pas assurée par nos soins.



### KIT DE TÉLÉASSISTANCE PROVISOIRE

Vous attendez un placement, un déménagement, un séjour temporaire, vous revenez d'hospitalisation etc. Ce pack, composé du **système de base de téléassistance**, est mis à la disposition pour une **durée d'utilisation de 15 jours, 1 mois et au maximum 2 mois**.

